

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 17 h 30, à la salle 203 de l'édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre)

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- 3.

4. DÉPÔTS

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

7. DIRECTION GÉNÉRALE

- 7.1. REC Approbation du règlement d'emprunt 41-1 de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) modifiant le règlement d'emprunt 41 décrétant des travaux de construction d'un nouveau surpresseur Côte de Terrebonne et démolition de l'existant, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 3 828 800 \$
- 7.2. REC Adoption du règlement 820-1 modifiant le règlement 820 constituant les commissions du conseil municipal, afin de modifier les missions et titres de la Commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire (CPAET) et de la Commission de l'environnement, de la mobilité et du développement durable (CEMDD) ainsi que la mission de la Commission de l'administration (CADM)

8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DE LA POLICE

12. DIRECTION DE L'INCENDIE

13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

14. DIRECTION DU GÉNIE

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 janvier 2023

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

19. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20. AFFAIRES NOUVELLES

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

